

DEPARTEMENT DU NORD

COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 2 avril 2015 à 18 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 27 mars 2015 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Karine BOPPE, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Pierrette MAILLARD (à Mme Marie-France TAILLEFER), M. Bernard JEAN-BAPTISTE (à M. Xavier RUYANT), Mme Colette GRASER (à M. Didier DUPE), Mme Nathalie HERBAUX (à Mme Martine FOULON), M. Dominique SERGENT (à Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ)

Absentes excusées : Mmes Marie-Paule LEPERS, Karine VIENNE épouse DUTOIT, Delphine BERNADAT

Absent : M. Alexandre MEZIERE

N°15-3-5

Intercommunalité

Demande d'adhésion des communes
de Lorgies et Neuve Chapelle
à l'Union Syndicale d'Aménagement
Hydraulique du Nord (USAN)

Rapport de B. JEAN BAPTISTE,
Adjoint au Maire

Par délibération en date du 18 février 2015, le comité syndical de l'USAN a accepté à l'unanimité la demande d'adhésion au syndicat des communes de Lorgies et Neuve Chapelle pour les compétences 1 « Hydraulique Agricole – GEMAPI », 2 « SAGE » et 3 « Lutte contre les espèces invasives ».

Il nous appartient désormais, en tant que commune membre de nous prononcer sur cette adhésion conformément à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En conséquence, nous vous demandons d'autoriser l'adhésion des communes de Lorgies et Neuve Chapelle à l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord (USAN).

Travaux préparatoires :
C.A. du 17 mars 2015
Commission générale du 24 mars 2015



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire